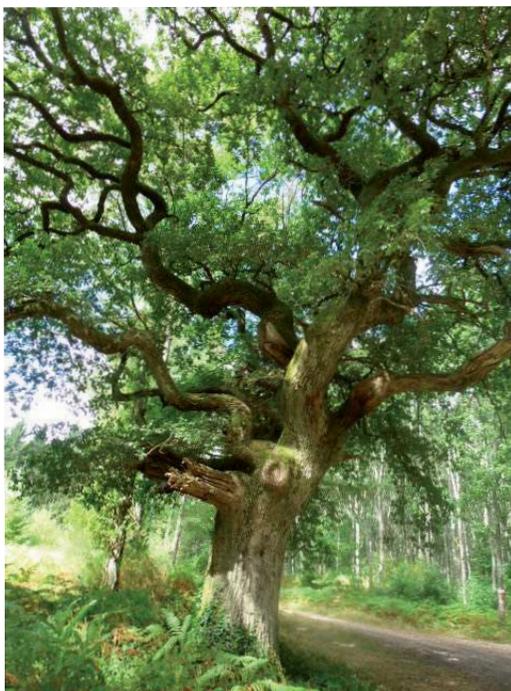


La légende du site de Sainte Geneviève

Le seigneur du château de Rochain avant de partir pour la seconde croisade, confia sa femme Geneviève et son fils Manuelou à son régisseur Félon. Au bout de la première année, pensant que son maître ne reviendrait pas il prit sa place. Geneviève se refusa à lui et préféra s'enfuir avec son garçon. Dans les bois la mère et son fils se nourrissent de racines mais l'enfant dépérit. Un soir une biche accompagnée de son faon s'approche d'eux en boitant, une épine piquée dans une patte. Geneviève lui retire délicatement, la bête se couche alors à ses pieds et permet à Manuelou de la téter. Sept ans plus tard le Seigneur revenu de la croisade apprend par le régisseur la disparition tragique de son épouse et de son enfant. Quelques jours plus tard, il chasse dans la forêt et croise une biche qui le conduit vers une grotte où malgré les haillons, il reconnaît sa femme et son fils. Tout le monde revient au château en compagnie de la biche et de ses faons.



L'arbre aux poules

Arbre de carrefour en un point culminant (547m). Le nom de cet arbre est sans doute la déformation des noms suivants:

- Pouge: itinéraires anciens qui suivaient les crêtes des collines.
- Pouya, Pouyade, Pouyole : sites élevés et chemins montant pour les atteindre.

La situation topographique du chêne permet de valider cette double toponymie. Au delà de cette dénomination originale, cet arbre est considéré comme remarquable de par sa taille et son ancienneté. Ce chêne est un élément fort du patrimoine de la commune de Saint-Julien-le-Petit.

En chemin :

- L'arbre aux poules ;
- Les paysages et points de vue sur le parcours (notamment la carrière du MontLarron) ;
- La plage du Martineix sur la Maulde.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Informations disponibles
à l'office de tourisme des portes de Vassivière
à Eymoutiers
Contact : 05 55 69 27 81

Cette topofiche est consultable et téléchargeable
sur le site www.visitlimousin.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos déchets et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est ouvert aux cavaliers et aux VTT sous leur responsabilité.

En cas de problèmes rencontrés sur l'itinéraire, veuillez nous en informer sur le site www.visitlimousin.com (nous contacter) ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.

Météo

3 2 5 0



Sur votre mobile, téléchargez l'application Loopi Gps & Balade. Calculez votre itinéraire, baladez-vous et découvrez des points d'intérêt où que vous soyez !



En cas d'urgence

112

à partir d'un portable



Cette topofiche est élaborée et financée par le Conseil départemental de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Ne pas jeter sur la voie publique

Crédit photos : Commune de Saint-Julien-le-Petit et Département de la Haute-Vienne

SAINT-JULIEN-LE-PETIT



LA BOUCLE DE SAINTE-GENEVIEVE

10,5 Km - 2h30



Pratiques associées

Info pratique

Accès : à 52 min de Limoges. Prendre la D941 vers Sain-Léonard-de-Noblat. Puis direction Champnery sur la D13 puis Cheissoux. Passer le bourg et continuer sur cette route puis prendre la D5 et la D5a1 jusqu'à Saint-Julien-le-Petit.

Départ : Dans le bourg, prendre direction le Verdier et la plage. Passer le pont sur la Maulde et prendre à droite jusqu'à la plage du Martineix.

Balisage jaune :

Continuité d'itinéraire  Mauvaise direction  Changements de direction 

Itinéraires

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé +
2 h 30	10,5 km	jaune	moyen	312 m

- 1 Partir sur la route jusqu'au premier croisement. Prendre à droite la route qui monte. En haut de la côte, au croisement, prendre à droite puis quelques pas plus loin le petit chemin à gauche pour arriver à la route D233. Prendre celle-ci à droite puis 30 m plus loin, monter le chemin qui part à gauche. Le poursuivre jusqu'à arriver à une route.
- 2 Prendre à droite en direction du village. A la liaison vers les circuits de Bujaleuf (qui part sur la droite), prendre sur la gauche et quelques mètres plus loin, reprendre à gauche. Suivre ce chemin sur trois kilomètres qui se transforme en piste forestière.
- 3 Arriver à un carrefour, prendre la piste à gauche. À votre droite, remarquer un beau chêne pubescent, surnommé " L'arbre aux Poules ". Au croisement, prendre le chemin qui part à droite dans le sous bois et le poursuivre jusqu'au hameau des Granges.
- 4 Au croisement avec la route, aller à gauche en direction des maisons. Au carrefour, prendre la route à gauche et continuer tout droit en laissant un chemin sur la gauche qui part dans le bois.
- 5 À l'avant dernière maison, tourner à droite puis à gauche quelques mètres plus bas. Cinq mètres plus loin, prendre à droite le chemin qui descend devant une maison jusqu'à la route. Prendre celle-ci à droite, puis aller sur le second chemin qui part sur la gauche et qui passe entre deux haies. Le poursuivre jusqu'à un carrefour.
- 6 Arriver à un carrefour, possibilité tout droit d'une liaison avec la boucle du Mont-Larron. Prendre le chemin à gauche et poursuivre en allant toujours tout droit jusqu'à la route. Arriver à la route, prendre à droite sur 100 m. Au croisement, prendre sur votre gauche. Au croisement suivant, prendre sur la gauche et longer la Maulde pour revenir au point de départ.

